

**Arboriculture - N° 17** 4 septembre 2013

**T**outes espèces fruitières

**Campagnol provençal**

Période de reproduction. Surveiller l'apparition de tumulus.

**P**êcher



**Récolte**

Récolte en cours de variétés tardives : Brareg, Maillardiva, Western Red, Sweet Henry...

**Oïdium**

Baisse de la pression.

**Maladies de conservation / moniliose**

**Languedoc** : la pression demeure forte sur les variétés à l'approche de la récolte.

Après contrôle, les pourritures ne sont imputables ni à la cératite, ni à *D. suzukii*.

**Roussillon** : risques toujours élevés en Conflent. Risques en augmentation en plaine.

Mettre en œuvre des mesures prophylactiques pour que la lutte soit efficace : gestion de l'alimentation hydrominérale et taille en vert (aération des arbres).

**Rouille**

**Languedoc** : observation de symptômes dans quelques parcelles.

Surveiller les vergers à historique.

**Tordeuse orientale**

**Languedoc** : vol continu, chevauchement de générations. Eclotions en cours.

**Roussillon** : période de vol continu.

Prises et dégâts sur fruits en augmentation sur tous les secteurs.

**Cératite**

**Languedoc** : les captures ont démarré assez tôt dans l'Hérault au cours du mois d'août, de façon modérée. Quelques dégâts sont rapportés sur pêches localement.

Dans le Gard, aucune capture n'est signalée à ce jour.

**Roussillon** : forte augmentation des captures sur la plaine du Roussillon et la basse vallée du Tech.

**Thrips californien**

**Roussillon** : populations en baisse.

**Pou de San José - Cochenille lécanine**

**Roussillon** : 2<sup>ème</sup> génération en cours.

**Languedoc** : surveiller les essaimages.

**Anarsia**

**Roussillon** : quelques captures.

**Prophylaxie après récolte**

Andainer et broyer les fruits au sol juste après récolte, afin de limiter les risques de maladies et ravageurs comme les monilioses, la tordeuse orientale, la cératite, le campagnol... pour la saison prochaine.

**Arboriculture - N° 17** 4 septembre 2013

**A**bricotier (bassin languedocien)



**Rouille**

Observations de symptômes sur feuilles.  
Attention aux vergers touchés en 2012.

**Capnode**

Des adultes sont toujours observés.

**P**ommier



**Récolte**

Fin de récolte d'Elista et Valstar.  
Récolte en cours de Gala et Reine des Reinettes.

**Bitter Pit**

Période à risque sur variétés sensibles (Golden, Braeburn, Cripps Pink et mutants, Joya®Cripps Red, Juliet...) jusqu'à la veille de la récolte.

**Maladies de conservation**

Période à risque pour les variétés à partir de Golden, à l'approche de la récolte.

**Carpocapse**

Vol et éclosions de G3 en cours. Des piqûres récentes sont observées dans quelques vergers.

**Tordeuse orientale du pêcher**

Chevauchement de générations.  
Éclosions en cours.

**Tordeuses de la pelure (Eulia)**

3<sup>ème</sup> génération en cours.  
Les vergers sensibles sont ceux plantés avec des variétés à pédoncule court (Reinettes, Chantecler) et ceux présentant des grappes de fruits (notamment Gala).

**Cochenille farineuse *Pseudococcus sp.***

Quelques parcelles présentent des attaques sur fruits : cochenilles dans les cavités des pommes avec présence de fumagine.

**Mouche méditerranéenne (Cératite)**

Les captures ont démarré assez tôt dans l'Hérault au cours du mois d'août, de façon modérée. Dans le Gard, aucune capture n'est signalée à ce jour.

***Metcalfa pruinosa***

Présence de foyers dans certains vergers mais sans gravité.

**Arboriculture - N° 17** 4 septembre 2013

**P**oirier (Informations issues du bulletin Objectif Infos Arbo élaboré par le réseau PACA)



**Prophylaxie après récolte**

Andainer et broyer les fruits au sol juste après récolte, afin de limiter les risques de maladies et ravageurs comme la tavelure, le carpocapse, le campagnol... pour la saison prochaine.

**O**livier



**Mouche de l'olive (*Bactrocera oleae*)**

Les températures élevées que nous connaissons depuis le mois de juillet gênent l'activité de la mouche de l'olive dans les vergers non irrigués et conduisent à une pression parasitaire globalement faible. Les deux premiers vols ont été très faibles en dehors de la bande côtière soumise aux brises marines humides et rafraîchissantes, offrant des conditions de vie plus favorables à la mouche de l'olive.

Nous observons l'apparition du 3<sup>ème</sup> vol depuis la fin de semaine dernière, conformément aux prévisions du modèle mathématique du SRAL (Service Régional de l'Alimentation : S. Régis et C. Roubal - antenne AVIGNON).

Dans la zone littorale (inférieure à 50 m d'altitude, et/ou sensible aux brises marines), les captures sont élevées et dépassent le seuil de risque. Le maximum de captures devrait être atteint en milieu de semaine dans la bande côtière et en fin de semaine plus à l'intérieur des terres. Un nombre de 8 % d'olives avec un trou de sortie a été observé dans une parcelle de Lucques non traitée à Lattes.

Dans la zone de plaine (entre 50 et 150 m), les captures augmentent depuis la fin de semaine dernière. Elles atteignent le seuil de risque. Le maximum de captures devrait être atteint au cours de la semaine prochaine.

Dans la zone de coteaux et de montagne (au-delà de 150 m d'altitude), le 3<sup>ème</sup> vol n'est prévu par le modèle qu'à partir de la fin de semaine et devrait s'étaler jusqu'aux environs du 20 septembre. Il est trop tôt pour en connaître l'importance. Dans ce secteur nous sommes encore en dessous du seuil de risque. Quasiment aucun trou de sortie n'a été observé dans les parcelles de ce secteur.

**Arboriculture - N° 17** 4 septembre 2013

**Cochenille noire de l'olivier (*Saissetia oleae*)**

Cet insecte est très peu observé et reste largement en dessous du seuil de préoccupation.

**Oeil de paon (*Spilocaea oleagina*)**

Des quantités de pluies plus ou moins importantes se sont déversées sur la Région au printemps et en début d'été. Certaines de ces pluies sont qualifiées de contaminatrices selon leur importance et les conditions de température dans lesquelles elles surviennent. Le SRAL a mis au point un modèle qui permet de savoir d'une part si une pluie est ou non contaminatrice, et d'autre part de prédire l'apparition des taches sur les feuilles. Ceci se traduit par l'estimation du risque de dégâts.

Les résultats du modèle œil de paon du SRAL sont les suivants :

Département	Commune	Altitude en mètres	Pluies contaminatrices 2013 au 14/05/2013	Risque de dégâts actuel
Aude	Villebazy	215	6	+++
Aude	Puichéric	50	14	+++
Aude	Malvies	190	10	+++
Aude	Flandry	215	5	+
Aude	Carcassonne	100	11	+++
Aude	Fabrezan	< 50		+
Aude	Argeliers	< 50	7	++
Gard	St Jean de Maruejols	150	8	++
Gard	St Gilles	< 50	4	+
Gard	Rodilhan	< 50	8	+
Gard	Pont St Esprit	150	9	++
Gard	Montfrin	< 50	5	++
Hérault	Marseillan	< 50	3	+
Pyrénées Orientales	Thuir	100	5	+

+++ : très élevé | ++ : fort | + : faible

**Arboriculture - N° 17** 4 septembre 2013

**C**hâtaîgnier



**Carpocapse du châtaignier**

Les captures de carpocapses dans les pièges ont été plus nombreuses cette dernière semaine : le pic de vol est en cours.

**Sur la variété précoce Bouche de Bétizac**, les « amandes » dans les bogues sur la parcelle de référence de Lasalle (30) (précoce) atteignent seulement 25,2 mm le 2 septembre. A cette date, on a encore 4 jours de retard sur l'année 2010 réputée tardive, et plus de 8 jours de retard sur l'année 2012. Le taux d'attaques au 2 septembre s'élève à 20,9%. A ce niveau, il est déjà comparable à celui de 2010 et 2012 malgré le retard de développement des fruits. Il est donc probable que le taux d'attaques final soit plutôt plus élevé que celui de ces 2 années.

Sur la parcelle de référence située à Olargues (34), le taux d'attaques n'était encore que de 3,2% avec des amandes mesurant 17,5 mm le 26 août.

**Variété Marigoule** : le développement des fruits avait 8 jours de retard par rapport à 2012 sur la parcelle de Lamalou (34) et de Cognac (30) le 26 août, mais ce retard n'est plus que de 4 jours le 2 septembre à Cognac.

Concernant les attaques : 0 % le 26 août sur les 2 parcelles mais on atteint 5,6% le 30 août et 7,1% le 2 septembre à Cognac. Les résultats du 2 août ne sont pas encore disponibles pour Lamalou.

**Variété Pellegrine** :

Sur la parcelle de référence de Branoux (30), Le développement des fruits a 5-7 jours de retard par rapport à 2010 et 2012. Les premières attaques ont été observées le 30 août : 1,1%.

**Période à très haut risque pour toutes les variétés, y compris les variétés traditionnelles.**

## Réglementation

*Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles »*

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthriinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthriinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

[Pour en savoir plus](#) : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiologie des cultures ou sur [www.itsap.asso.fr](http://www.itsap.asso.fr)

**Arboriculture - N° 17** 4 septembre 2013

**Publication de la Chambre Régionale  
d'Agriculture du Languedoc-Roussillon**

**Directeur de publication** : Denis Carretier

**Rédacteur en chef** : Christel Chevrier

**Comité de rédaction** : Valérie Gallia, Cyril Sévely, Marc Fratantuono, Jean-Michel Duriez.

**Rédigé en collaboration avec** : Chambres d'agriculture, CETA du Vidourle, Cofruid'Oc, CEHM, SERFEL, SUAMME, CENTREX.

**Crédit photo** : CA34, AFIDOL, CEHM, SERFEL.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

La CRA-LR dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les producteurs et les invite à prendre leurs décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins d'information technique.



*Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.*